

RAPPORT MENSUEL **CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS**

Ville de Shawinigan

Activités juillet 2026



Table des matières

Introduction	3
Faits saillant pour le mois de juin	3
Conditions météorologiques	3
Avancement des opérations	4
Moustique	4
Mouches noires	4
Tests de nuisance	4
Demandes d’inspection/appeal des citoyens	5
Sécurité des larvicides biologiques	7
Conclusion	7

Liste des tableaux et figure

Tableau 1. Requêtes reçues en juin	8
Tableau 2. Tests de Nuisance	9
Figure 1. Proportion des espèces de moustique capturé dans le piège	6



Introduction

Le présent mandat consiste à effectuer le contrôle des insectes piqueurs (moustiques, mouches noires incluant les *Simulium jenningsi* à l'aide de larvicide biologique pour l'ensemble du territoire de la ville de Shawinigan et obtenir un taux de succès d'un minimum de 80% de réduction de la nuisance, et ce, pour toute la période de couverture (de la fonte des neiges jusqu'à la mi-septembre). Ce rapport présente les activités du mois de juillet 2026.

Faits saillant pour le mois de juin

- 3 traitements mouches noires
- 3 traitements moustique
- 1 traitement de la rivière Saint-Maurice
- 3 traitements de la rivière Shawinigan
- 1 série de tests de nuisances
- 2 requêtes

Conditions météorologiques

Le mois de juillet a débuté sous des conditions météorologiques particulièrement chaudes, marquées par une importante vague de chaleur ainsi qu'un épisode orageux intense survenu le 1er juillet. Cet événement a principalement touché une bande étroite s'étendant du centre-ville vers le secteur de l'hôpital de Shawinigan-Sud. Les précipitations enregistrées ont varié entre 40 et 70 mm dans cette zone restreinte, alors que le reste du territoire n'a reçu que quelques millimètres de pluie. Hormis cet événement ponctuel, les précipitations observées entre la fin de juin et le 27 juillet sont demeurées faibles à modérées malgré plusieurs averses localisées. Les cumuls ont généralement oscillé entre 45 et 70 mm selon les secteurs, ce qui a favorisé un assèchement progressif des sols sur l'ensemble du territoire.

Changement de régime les mardi et mercredi 28 et 29 juillet avec 46 à 71 mm reçus ce qui a provoqué un traitement, le 8ième, de moyenne ampleur et ce, dans toute la zone protégée.

Coté mouche noire les faibles quantités de précipitations tombées ont provoquées un assèchement graduel des petits cours d'eau. Même le St-Maurice a enregistré un débit à peine au-dessus 300 m³/sec dans le dernier tier du mois ce qui est faible pour cette grande rivière.

Avancement des opérations

Moustique

- L'orage très intense du début de juillet a provoqué un traitement par la remise en eau des gîtes propices aux espèces estivales (le sixième) mais sur une toute petite portion du territoire le 2 juillet. Par la suite deux autres traitements ont été nécessaire.
- Les 14 et 15 juillet de 17 à 39 mm sont mesuré. Le 7ième traitement est effectué les 16 et 17 juillet.
- Les 28 et 29 juillet, entre 46 et 71 mm sont tombés sur le territoire de Shawinigan. Le huitième traitement se déroule du 30 juillet au samedi 1^{er} août.

Mouches noires

- Le 5^e traitement, commencé le 29 juin, se termine le 10 juillet.
- Du 13 au 23 juillet pour le sixième traitement mouche noire.
- Le septième traitement a débuté le 27 juillet et est toujours en cours au moment de rédiger ce rapport.
- La rivière Saint-Maurice a été traitée une fois durant le mois, soit le 3 juillet.
- La rivière Shawinigan a été traitée les 3, 17 et 27 juillet.
- Comme convenu, aucun traitement n'a été fait sur le territoire de Saint-Mathieu-du-Parc afin de respecter l'interdiction imposée par la municipalité, ainsi que dans les zones d'exclusion.

Tests de nuisance

Durant le mois de juillet, une seule série de tests de nuisance a été effectuée pour valider les résultats des différents traitements. La météo a empêché la tenue des tests suivant soit par

la présence d'averses et d'orages ou à cause de forts vents. Vous trouverez les résultats de ces tests en annexe.

Demandes d'inspection/appeal des citoyens

Au cours du mois de juillet, deux (2) appels ont été reçus par l'entremise de la ligne Info-Moustique. Les citoyens signalaient une nuisance ponctuelle en soirée dans un même secteur de Shawinigan-Sud. Ces personnes ont été contactées par le coordonnateur du programme de contrôle des moustiques afin de recueillir des renseignements complémentaires.

Afin de mieux déterminer la cause de cette nuisance, principalement observée vers 21 h, un piège a été installé durant la nuit du 9 juillet.

Les résultats obtenus révèlent d'abord un faible taux de capture, soit moins de 30 moustiques au total. Toutefois, plus de 50 % des spécimens capturés appartenaient à l'espèce *Coquillettidia perturbans* (Figure 1). Il s'agit de la deuxième fois en dix ans que cette espèce est recensée dans ce secteur. Lors de la précédente observation, aucun milieu propice à son développement n'avait été identifié à proximité. Des vérifications supplémentaires seront réalisées afin de localiser un éventuel site de production.

Précisons que *Coquillettidia perturbans* est une espèce associée aux milieux humides permanents riches en végétation aquatique. Les interventions visant cette espèce sont réalisées indépendamment des autres traitements effectués dans le cadre du programme de contrôle, puisqu'elle possède un cycle de développement distinct de celui des autres espèces ciblées. Les œufs éclosent généralement à la fin de l'été et les larves passent l'hiver dans les milieux humides sous forme larvaire. Contrairement aux autres espèces de moustiques, les larves demeurent fixées aux racines des plantes aquatiques afin d'y prélever l'oxygène nécessaire à leur développement. Elles ne sont donc pas présentes librement dans la colonne d'eau, ce qui complique leur détection et nécessite une approche de suivi particulière.

Cette espèce est également reconnue pour sa capacité de dispersion relativement élevée.

Contrairement à plusieurs espèces de moustiques dont la nuisance est généralement observée à proximité des sites de production, les adultes peuvent parcourir plusieurs kilomètres avant de prendre leurs repas sanguins. Ainsi, le milieu humide à l'origine des spécimens capturés pourrait être situé à une distance appréciable du secteur où les signalements ont été effectués. Cette caractéristique pourrait expliquer la difficulté à identifier un site de développement lors de la précédente observation de l'espèce dans ce secteur.

Considérant le faible nombre de spécimens capturés, aucune nuisance importante à l'échelle du territoire n'a été observée. La présence de *Coquillettidia perturbans* fera néanmoins l'objet d'un suivi afin de documenter davantage sa répartition et d'identifier les milieux propices à son développement dans le secteur.

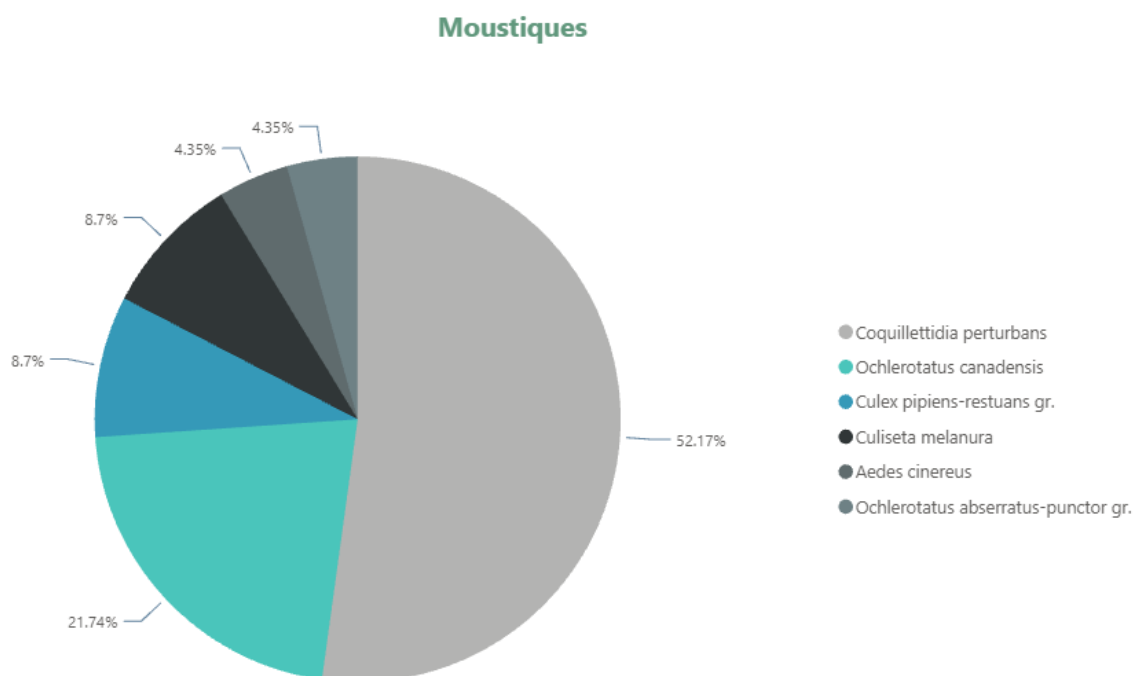


Figure 1. Proportion des espèces de moustique capturé dans le piège

Sécurité des larvicides biologiques

L'utilisation du Bti repose sur un solide consensus scientifique. Il existe une vaste littérature scientifique sur le sujet. Pour plus d'information sur les produits biologiques et nos services:

Document: Mises à jour sur le Bti 2025: [NOTES SCIENTIFIQUES, RÉGLEMENTAIRES ET TECHNIQUES SUR LES USAGES DU BTI](#)

Le répertoire québécois, SAGE pesticides présente les fiches techniques du larvicide : <https://www.sagepesticides.qc.ca/Recherche/RechercheMatiere/DisplayMatiere?MatiereActiveID=104>

Cartes de répartition actuelle et future du virus du Nil occidental [Cartes de répartition actuelle et future du virus du Nil occidental en contexte de changements climatiques | Institut national de santé publique du Québec](#)

Restez à l'affût des nouveautés ! Consultez les articles d'intérêt au: [GDG | Blogue](#)

Conclusion

Dans l'ensemble, les résultats observés au cours du mois de juillet démontrent que le programme de contrôle des insectes piqueurs poursuit efficacement ses objectifs. Malgré des conditions météorologiques variables, les interventions réalisées ont permis de maintenir la nuisance à un niveau acceptable sur le territoire. Les activités de surveillance et de traitement se poursuivront au cours du mois d'août afin de soutenir l'atteinte des objectifs de performance du mandat

Nous avons inclus dans ce rapport toutes les informations jugées essentielles. Toutefois, nous restons à votre disposition pour fournir toute information complémentaire ou pour répondre à vos questions. N'hésitez pas à nous contacter pour toute clarification ou besoin supplémentaire.

Richard Vadeboncoeur, biologiste
Responsable de contrat

Luc Lavoie, biologiste
Directeur de projet

ANNEXE

Tableau 1. Requêtes reçues en juin

Date de la demande	Date du constat	Type de Nuisance	Action	Secteur	Détail de la demande	Détail du constat
9/07/2026	9/07/2026	Moustique	Appel / Visite / Piège	Shawinigan Sud	Nuisance moustique abondante en soirée	Installation d'un piège car on suspecte une espèce de moustique en particulier selon l'heure à laquelle la nuisance est observée
9/07/2026	9/07/2026	Moustique	Appel / Visite / Piège	Shawinigan Sud	Nuisance moustique abondante en soirée	Installation d'un piège car on suspecte une espèce de moustique en particulier selon l'heure à laquelle la nuisance est observée

Tableau 2. Tests de Nuisance

Date	Heure	Zone protégée	MS	MN	Nbre IP*	Heure	Zone non protégée	MS	MN	Nbre IP*	Efficacité
27-05-2026	17:47	108e Avenue	1	1	2	18:57	Saint-Narcisse. 2e Rang Nord	42	225	267	99%
	18:04	Rue Gilles Grondin	0	0	0	18:57	Saint-Narcisse. 2e Rang Nord	42	225	267	100%
	18:38	8000 chemin de la Vallée du Parc	0	19	19	18:57	Saint-Narcisse. 2e Rang Nord	42	225	267	93%
	18:18	chemin des Pommiers (décharge des Souches)	2	21	23	18:57	Saint-Narcisse. 2e Rang Nord	42	225	267	91%
	18:24	Rue de la Poudrière	2	15	17	18:57	Saint-Narcisse. 2e Rang Nord	42	225	267	94%
	19:24	Rue Arthur Fecteau	15	4	19	18:57	Saint-Narcisse. 2e Rang Nord	42	225	267	93%
	19:49	201e avenue	1	5	6	18:57	Saint-Narcisse. 2e Rang Nord	42	225	267	98%
	19:31	Rue des Lobélies	0	41	41	18:57	Saint-Narcisse. 2e Rang Nord	42	225	267	85%
	20:16	Chemin Poste des Hêtres, HQ	8	4	12	18:57	Saint-Narcisse. 2e Rang Nord	42	225	267	96%
	19:06	Chemin du Lac Chrétien	4	32	36	18:57	Saint-Narcisse. 2e Rang Nord	42	225	267	87%
09-06-2026	19:59	1820 80e Rue	1	1	2	18:57	Saint-Narcisse. 2e Rang Nord	42	225	267	99%
	18:23	Rue Lac Hébert	0	11	11	19:40	Moyenne 1	16	455	471	98%
	18:32	Église Saint-Jean-des-Piles	0	24	24	19:40	Moyenne 1	16	455	471	95%
	18:46	Église Jesus Christ de la Pentecote	0	7	7	19:40	Moyenne 1	16	455	471	99%
	18:58	Chemin Angel	2	64	66	19:40	Moyenne 1	16	455	471	86%
	19:11	Rue Lefebvre	0	21	21	19:40	Moyenne 1	16	455	471	96%
	20:02	Rue de l'Aéronef	5	78	83	19:40	Moyenne 1	16	455	471	82%
	20:19	Parc Bellefeuille	3	35	38	19:40	Moyenne 1	16	455	471	92%
	20:33	Chemin des Cerisiers	3	63	66	19:40	Moyenne 1	16	455	471	86%
	20:34	201e Avenue	5	10	15	19:40	Moyenne 1	16	455	471	97%
29-06-2026	18:16	Cité de l'énergie	0	4	4	19:26	Chemin Line, Saint-Mathieu	0	204	204	98%
	18:35	Église Saint-Jean-des-Piles	0	5	5	19:26	Chemin Line, Saint-Mathieu	0	204	204	98%
	18:38	Église Jesus Christ de la Pentecote	1	1	2	19:26	Chemin Line, Saint-Mathieu	0	204	204	99%
	19:01	Rue Arthur Fecteau	0	10	10	19:26	Chemin Line, Saint-Mathieu	0	204	204	95%
	19:13	Rue Dessureault	1	3	4	19:26	Chemin Line, Saint-Mathieu	0	204	204	98%
	19:26	Rue Preston	1	4	5	19:26	Chemin Line, Saint-Mathieu	0	204	204	98%
	19:49	Golf Saint-Gérard	0	16	16	19:26	Chemin Line, Saint-Mathieu	0	204	204	92%
	19:54	Chemin des Daniel	0	0	0	19:26	Chemin Line, Saint-Mathieu	0	204	204	100%
	20:15	Chemin Vallée du Parc	0	2	2	19:26	Chemin Line, Saint-Mathieu	0	204	204	99%
	20:48	Parc Beaurivage	1	3	4	19:26	Chemin Line, Saint-Mathieu	0	204	204	98%
07-07-2026	18:29	Église Jesus Christ de la Pentecote	0	1	1	19:41	Chemin Line, Saint-Mathieu	3	25	28	96%
	18:38	Décharge Lac Mondor	0	5	5	19:41	Chemin Line, Saint-Mathieu	3	25	28	82%
	18:40	Camping Baie Martin	1	2	3	19:41	Chemin Line, Saint-Mathieu	3	25	28	89%
	18:48	Rue de la Poudrière	0	4	4	19:41	Chemin Line, Saint-Mathieu	3	25	28	86%
	19:05	Camping Douce Évasion	1	0	1	19:41	Chemin Line, Saint-Mathieu	3	25	28	96%
	19:05	Auberge le Flores	0	8	8	19:41	Chemin Line, Saint-Mathieu	3	25	28	71%
	19:11	Rue Arthur Fecteau	0	0	0	19:41	Chemin Line, Saint-Mathieu	3	25	28	100%
	19:26	Rue Morin	0	0	0	19:41	Chemin Line, Saint-Mathieu	3	25	28	100%
	19:26	Rue de l'Aéronef	1	1	2	19:41	Chemin Line, Saint-Mathieu	3	25	28	93%
	19:46	chemin de la Pointe à Comeau	0	0	0	19:41	Chemin Line, Saint-Mathieu	3	25	28	100%
	20:07	Golf Grand-Mère	0	4	4	19:41	Chemin Line, Saint-Mathieu	3	25	28	86%
	20:07	Chemin des Pommiers	0	4	4	19:41	Chemin Line, Saint-Mathieu	3	25	28	86%
	20:30	Rue Deschamps	0	2	2	19:41	Chemin Line, Saint-Mathieu	3	25	28	93%

* La quantité d'insectes capturés en 5 minutes

Moyenne pour la saison: 1 12 14 15 227 243 93%

efficacité demandé : 80%

Moyenne 1

Saint-Narcisse. 2e Rang Nord
Chemin Line, Saint-Mathieu

MS MN
22 355
10 556